



CARREFOUR DES CHRÉTIENS INCLUSIFS RÉSEAU INTERNATIONAL FRANCOPHONE

CCI

La Maison Verte,
127-129 rue Marcadet
75018 Paris - France

<http://chretiensinclusifs.org/>

carrefour@chretiensinclusifs.org

**Convocation à l'Assemblée Générale du CCI du
29 novembre 2020**

Version 1.0 du 5 novembre 2020

Cher·e·s Membres du CCI,



Après l'annulation de week-end d'octobre du CCI à la Clarté Dieu, le bureau, en accord avec le Conseil d'Administration (CA), a dû modifier une nouvelle fois la date et l'organisation de l'Assemblée Générale du CCI pour cette année.

La situation actuelle bouleverse fortement nos projets d'un mois sur l'autre voire d'une semaine sur l'autre et nous sommes désolé pour les retards et les contretemps que cela occasionne.

Par la présente convocation, nous vous invitons donc à participer à **l'Assemblée Générale** du CCI qui aura lieu le Dimanche **29 novembre 2020, à 17.00** uniquement sur ZOOM.

Conformément à l'article 17 de nos statuts, **l'ordre du jour** de l'AG sera le suivant :

- nomination du Modérateur ou de la Modératrice de séance parmi les membres du CA qui ne font pas partie du Bureau ;
- **vote sur le report de l'élection des membres CA ;***
- adoption de l'ordre du jour définitif avec ses modifications éventuelles ;
- approbation du PV de l'AG précédente ;
- rapport général du Président du CA ;
- rapport d'activités ;
- rapport financier ;
- rapport des vérificateur·rice·s internes des comptes ;
- vote sur la décharge à donner aux administrateurs ;
- fixation des différentes cotisations ;
- élection de 2 vérificateur·rice·s internes des comptes pour l'exercice suivant ; **(sous réserve de deux candidatures seulement à ces postes)**
- échanges divers.

**En accord avec le CA, nous sommes obligés de procéder à ce report, ne pouvant pas garantir pour cette élection le vote à bulletin secret. Le CA et le bureau s'engage en 2021 à régulariser cette situation dès que la situation nous le permettra.*

Si vous souhaitez **ajouter** un point à l'ordre du jour, nous vous prions de bien vouloir nous le faire savoir **avant le 20 novembre**. Au-delà de cette date et conformément à nos statuts, nous ne pourrions en ajouter aucun.

Compte tenu de la situation particulière que nous vivons tou·te·s, nous vous informons des **dispositions** que nous avons dû prendre pour que cette réunion puisse se tenir dans les meilleures conditions pour tout un chacun·e :

